

ARCHIVIO
ANTROPOLOGICO
MEDITERRANEO

anno XVI (2013), n. 15 (1)
ISSN 2038-3215



ARCHIVIO ANTROPOLOGICO MEDITERRANEO on line

anno XVI (2013), n. 15 (1)

SEMESTRALE DI SCIENZE UMANE

ISSN 2038-3215

Università degli Studi di Palermo
Dipartimento di Beni Culturali - Studi Culturali
Sezione di Scienze umane, sociali e politiche

Direttore responsabile
GABRIELLA D'AGOSTINO

Comitato di redazione
SERGIO BONANZINGA, IGNAZIO E. BUTTITTA, GABRIELLA D'AGOSTINO, FERDINANDO FAVA, VINCENZO MATERA,
MATTEO MESCHIARI

Segreteria di redazione
DANIELA BONANNO, ALESSANDRO MANCUSO, ROSARIO PERRICONE, DAVIDE PORPORATO (*website*)

Impaginazione
ALBERTO MUSCO

Comitato scientifico

MARLÈNE ALBERT-LLORCA
Département de sociologie-ethnologie, Université de Toulouse 2-Le Mirail, France
ANTONIO ARIÑO VILLARROYA
Department of Sociology and Social Anthropology, University of Valencia, Spain
ANTONINO BUTTITTA
Università degli Studi di Palermo, Italy
IAIN CHAMBERS
Dipartimento di Studi Umani e Sociali, Università degli Studi di Napoli «L'Orientale», Italy
ALBERTO M. CIRESE (†)
Università degli Studi di Roma «La Sapienza», Italy
JEFFREY E. COLE
Department of Anthropology, Connecticut College, USA
JOÃO DE PINA-CABRAL
Institute of Social Sciences, University of Lisbon, Portugal
ALESSANDRO DURANTI
UCLA, Los Angeles, USA
KEVIN DWYER
Columbia University, New York, USA
DAVID D. GILMORE
Department of Anthropology, Stony Brook University, NY, USA
JOSÉ ANTONIO GONZÁLEZ ALCANTUD
University of Granada, Spain
ULF HANNERZ
Department of Social Anthropology, Stockholm University, Sweden
MOHAMED KERROU
Département des Sciences Politiques, Université de Tunis El Manar, Tunisia
MONDHER KILANI
Laboratoire d'Anthropologie Culturelle et Sociale, Université de Lausanne, Suisse
PETER LOIZOS
London School of Economics & Political Science, UK
ABDERRAHMANE MOUSSAOUI
Université de Provence, IDEMEC-CNRS, France
HASSAN RACHIK
University of Hassan II, Casablanca, Morocco
JANE SCHNEIDER
Ph. D. Program in Anthropology, Graduate Center, City University of New York, USA
PETER SCHNEIDER
Department of Sociology and Anthropology, Fordham University, USA
PAUL STOLLER
West Chester University, USA



UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI PALERMO
Dipartimento di Beni Culturali
Studi Culturali
Sezione di Scienze umane, sociali e politiche



fondazione ignazio buttitta

Arte e rivoluzioni in Tunisia

5 Gabriella D'Agostino - Mondher Kilani, *Tunisia due anni dopo*

7 Giuseppe Scandurra, *Introduzione*

13 Maria Antonietta Trasforini, *Contemporary art and the sense of place. The case of Tunisia*

25 Rachida Triki, *Enjeux sociopolitiques des arts contemporains en Tunisie*

29 Aurélie Machghoul, *Tunisie: l'art en space public, révélateur des enjeux d'une société*

45 Valerio Zanardi, *Il terreno dell'utopia.*
Etnografia di un festival d'arte contemporanea in terra araba

61 Marta Bellingreri, *Decentralizzare l'arte, suonare la rivoluzione*

67 Anna Serlenga, *Alla ricerca di un corpo nuovo. Per un teatro contemporaneo tunisino*

77 Emanuela De Cecco, *Dream City, per esempio. Note su arte come sfera pubblica*

89 Selim Ben Cheikh, *Quelle place et quel rôle pour l'art contemporain en Tunisie*

Ragionare

97 Vincenzo Matera, *Il nuovo bricoleur.*
Note per un'antropologia dell'immaginazione

103 Alessandro Mancuso, *Il diritto all'autoderminazione dei popoli indigeni e le politiche di sviluppo in America Latina*

Ricercare

125 Elena Bougleux, *Per un'antropologia dei mondi contemporanei.*
Il caso delle multinazionali in Italia

129 Leggere - Vedere - Ascoltare

145 Abstracts

In copertina: Collectif Wanda, *Le ciel est par-dessous le toit*, Installazione, Tunisi, Terrasse du Souk Chaouachia, 2012
(© M. Antonietta Trasforini)

Aurélie Machghoul

Tunisie : l'art en espace public, révélateur des enjeux d'une société

L'image de la Tunisie dans les médias européens est bien souvent, depuis la révolte¹ du 14 janvier 2011 ayant mis fin au régime dictatorial de Zine el Abidine Ben Ali et les élections démocratiques du 23 octobre 2011 permettant l'accession au pouvoir du parti islamique Ennahdha, celle d'un pays de rupture, de conflit, de crise tant économique que politique mais aussi de recul des libertés individuelles. Certes les lendemains de la « révolution » et la naissance de la démocratie tunisienne sont des temps de profonde remise en question des institutions, de questionnement de la notion même de peuple et « d'identité nationale » ; cependant, l'approche médiatique reste incomplète car il existe, également, des dynamiques citoyennes et des formes artistiques qui sont porteuses d'espoir.

Cette contribution s'intéresse justement à l'une de ces formes : l'art en espace public. Il s'agit de faire un état des lieux de cette approche récente en Tunisie, de tenter également de comprendre les enjeux de cet art sur un territoire donné et d'analyser la nouvelle place de l'artiste tunisien – danseur, performeur, plasticien – dans la société.

1. Quel espace public ?

Il est important, avant de débiter notre propos, de définir ce que nous signifions par 'espace public'. En effet, cette notion, par opposition à l'espace privé, est aujourd'hui polysémique et recouvre diverses acceptions selon que l'on est urbaniste, philosophe, artiste. Utilisé en premier lieu par Kant (1784), le concept a été défini plus précisément par Hannah Arendt (1961, 1972), mais c'est le philosophe et sociologue allemand Jürgen Habermas (1988) qui est au fondement du concept même en faisant remonter le processus d'émergence de l'espace public au 18^{ème} siècle.

La Grande Bretagne, puis la France et l'Allemagne connaissent du fait de l'industrialisation une urbanisation extrêmement rapide, ainsi que l'émergence d'une nouvelle classe sociale : la bourgeoisie. Se développent durant ce siècle des Lumières un certain nombre d'espaces privés – salons, cafés,

clubs – qui tendent à devenir les lieux de discussion et de débat politique. Ces espaces de discussion supposent l'existence d'individus autonomes – les bourgeois, capables de se faire leur propre opinion, non « aliénés au discours dominant » véhiculé par l'Etat dont le fonctionnement est caractérisé par l'opacité. On retrouve ici l'injonction kantienne « Sapere Aude ! » qui invite l'individu à se servir de son propre entendement pour sortir de l'état de minorité dans lequel il est plongé.

Ces lieux vont, par le biais de la presse, permettre une diffusion de l'information. Habermas définit ainsi l'espace public comme le processus au cours duquel le public constitué d'individus qui font usage de leur raison s'approprie la sphère publique contrôlée par l'autorité et la transforme en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir d'Etat. L'espace public est ainsi la sphère où l'on peut rendre publique une opinion privée. Il est symbolique et n'est ni localisable, ni territorialisable.

C'est selon cette acception que nous utiliserons le terme espace public appliqué à la Tunisie même si un collectif d'artistes alternatifs comme *Ahl el Kaf* réfute ce terme pour lui préférer la notion d'espace commun. L'espace public qui peut sembler être un espace commun est en réalité, pour *Ahl el Kaf*, sous la surveillance de l'autorité étatique alors que l'espace commun, qui peut être privé, est un espace de partage citoyen.

2. Le terreau culturel des arts populaires de rue

Les arts de la rue, fait de saltimbanques, marionnettistes, compteurs, etc., constituent en Tunisie depuis des siècles un terreau culturel qui s'inspire du monde quotidien et ordinaire. Ces arts sont les supports d'échange fort et qui font sens pour les praticiens comme les spectateurs, souvent participants. Ainsi, la tradition du théâtre ambulant de marionnettes et le théâtre d'ombres *karakouz* – malheureusement quasiment disparue – incarne, par exemple, un art populaire de rue très prisé. Le *karakouz* joue fortement sur les doubles significations, le calembour, la satire et la caricature en abordant des thèmes

de société (superstition, sexualité ou politique). On note ainsi qu'au 19^{ème} siècle certaines scènes politiquement contestataires ont même été interdites pour leur irrespect vis-à-vis des ministres ou du bey lui-même (Charfeddine 2000).

Les conteurs ont su également se servir de faits historiques ou de personnages bien réels comme toile de fond de leurs récits imaginaires et de leurs épopées orales. Ces arts populaires de rue permettent de comprendre le contexte culturel tunisien contemporain. Ils s'apparentent à des traditions en train de disparaître et appartiennent de ce fait au patrimoine immatériel du pays. Cependant cette approche n'a pas permis directement le développement et la structuration d'un art contemporain en prise directe avec la rue et ses passants, cela à cause de la mise en place de la censure politique à partir de la fin du régime du président Habib Bourguiba et durant celui de son successeur Zine el Abidine Ben Ali. En effet, à partir de la fin des années 1970, la rue est en permanence sous l'œil de l'appareil de contrôle étatique et, à de rares exceptions, une présence contestataire d'ordre artistique ou autre ne peut s'y développer.

Dans ce contexte, l'art contemporain en Tunisie a donc eu tendance à s'épanouir dans les galeries et lieux consacrés. Il est principalement le fait d'une élite bourgeoise parfois proche de l'ancien pouvoir. Ainsi les artistes se sont exercés à un art totalement apolitique ou faisant rarement usage de métaphores pour contourner la censure politique. Les sujets abordés alors (statut de la femme, voile islamique, etc.) correspondent bien souvent à l'image que l'Occident a de l'art dans un pays arabo-musulman ainsi qu'au discours officiel de modernité servi au même Occident par l'état tout puissant.

3. *Prémisses d'une réflexion artistique spécifique sur l'espace public*

Dans ce contexte, naît en 2007 la première édition de la biennale "Dream City"³, des parcours d'art réunissant artistes tunisiens et artistes étrangers dans la médina de Tunis (Fig. 1). Cet événement qui s'est renouvelé en 2010 et 2012 est précurseur. En effet, le long travail préparatoire de réflexion à propos de l'espace public et de ses spécificités mené par le collectif des artistes des différentes éditions pour accompagner l'événement, constitue un changement profond dans l'approche artistique et la posture à l'égard de l'espace public.

L'idée qui prévaut à la naissance de "Dream City" est l'envie de développer un art plus proche du citoyen, la nécessité de voir naître un art contemporain spécifiquement tunisien créé pour l'espace

public et le besoin de porter un regard nouveau sur la ville. Rejetant les notions de divertissement et d'animation, s'éloignant en cela de l'approche des arts populaires de la rue, le collectif des artistes des différentes éditions de "Dream City" souhaite interpeller le passant sur ce qu'est le processus contemporain de création artistique, assoir la place de l'artiste dans la société mais aussi entrer en interaction avec un lieu défini afin de permettre au public de le (re)découvrir.

C'est la volonté de réaffirmer la place du citoyen dans sa ville, de participer à l'élaboration de la société en contribuant à l'aménagement et à l'animation d'un espace de débat démocratique. L'acte artistique fondateur de "Dream City" est un acte de résistance qui, dès sa naissance, a cherché à sortir des lieux consacrés (galeries, salons spécialisés, etc.) pour être en prise directe avec le monde et rechercher de nouveaux publics, de nouvelles écritures, de nouveaux modes de partage. En cela, "Dream City" est depuis six ans un véritable terrain d'expérimentations pour repenser le rapport de l'artiste et du citoyen à la ville, à l'espace public et à l'art en Tunisie. En jouant sur la notion de valorisation du patrimoine urbain et notamment la dynamisation de la médina de Tunis (classée patrimoine mondiale de l'Humanité par l'UNESCO en 1979) l'équipe de "Dream City" a toujours réussi à contourner plus ou moins la censure.

4. *Naissance de l'espace public et de la notion d'artiste-citoyen*

Dans un état où l'espace public est sous étroite surveillance policière et où une parole libérée, citoyenne ou politiquement contestataire est inenvisageable, le soulèvement du 14 janvier 2011 va causer l'explosion des codes et des frontières réelles. En effet, ce qu'on a appelé la «révolution tunisienne» va profondément modifier le rapport des Tunisiens à la rue. On assiste alors à la naissance de l'espace public. De lieu de censure, celui-ci va devenir, dans les premiers temps qui suivent la révolution, espace de liberté, de convivialité et de possibles. L'espace public provoque un appel d'air et reçoit alors le déferlement continu des citoyens sur ses places, dans ses rues, dans ses campagnes comme dans ses villes mais aussi sur ses réseaux sociaux. La rue, les cafés, les parcs, les bus et les métros comme les taxis, etc. deviennent avec beaucoup d'émotion des lieux d'échanges et de débat : discussions politiques succèdent aux discussions footballistiques ! La «Révolution tunisienne» a donc littéralement fait exploser les interdictions et a eu pour première conséquence la libération de l'espace public. La parole se libère, les corps aussi.

En tant que citoyens, certains artistes descendent eux aussi très spontanément dans la rue enfin reconquise, cependant naît très rapidement chez eux la volonté d'investir plastiquement celle-ci. Le besoin de marquer artistiquement leur présence est ressenti, ce qui suscite bien souvent la curiosité voir la participation des passants. L'artiste reprend sa place dans la cité. Les pratiques et les dispositifs artistiques qui existaient jusque-là en Tunisie sont alors totalement reconsidérés. Les performances artistiques, les installations, les graffitis foisonnent. Les murs des villes se couvrent de paroles griffonnées, gravées, de pochoirs, etc. (Fig. 2). Le référentiel de la création tunisienne en est profondément modifié. Celle-ci se caractérise désormais par une grande liberté d'action, d'expression et de subversion vis-à-vis de l'ancien pouvoir ; liberté qu'il faut aujourd'hui de nouveau nuancer car de nouvelles formes de censure sont apparues. L'Art s'envisage à présent sur la toile de fond des luttes politiques, sociales et intellectuelles.

La première moitié de l'année 2011 est marquée par une abondance d'actes artistiques spontanés. En janvier 2011, quelques jours après le départ du dictateur, Sélim Tlili avec « Art for Tunisia » (Fig. 3) crée l'événement en invitant les passants à participer avec lui à une performance de *speed-painting* sur l'avenue principale de la capitale, l'avenue Habib-Bourguiba⁴; en février Sonia Kallel et Sana Tamzini avec « Horr 1 » (Fig. 4) transposent artistiquement les événements marquants de la Révolution sous la forme d'une performance dans la médina de Tunis ; en mars Faten Rouissi avec « Art dans la rue-Art dans le quartier » (Fig. 5) s'approprie plastiquement avec les habitants d'un quartier les carcasses des véhicules incendiés pendant la révolution. Puis c'est au tour de l'artiste international JR qui, avec « Artocratie en Tunisie » (Fig. 6), accompagnés de six photographes (Hela Ammar, Sophia Baraket, Wissal Darguèche, Rania Dourai, Hichem Driss, Aziz Tnani), procède à Tunis, Sfax et Sidi Bouzid, au collage d'affiches imposantes où figurent les portraits de centaines de tunisien(ne)s sur les monuments symboles de ces villes. Patricia K. Triki en avril interpelle le passant avec « Sabrina in the street » (Fig. 7), des photomontages collés sur les murs de Tunis et jouant de la ville. Au même moment, les silhouettes des martyrs de la Révolution du projet « Zoo Project » envahit la médina de Tunis (Fig. 8). En mai, Moufida Fedhila propose la première performance à Tunis avec « Star't » (Fig. 9) et son désormais célèbre personnage de Super tunisien. Ce dernier harangue la foule de la capitale pour convaincre les passants de voter pour lui. Ces arguments électoraux ? Résoudre tous les supers problèmes de ses concitoyens grâce à ses supers

pouvoirs. La performance est une parodie acerbe des discours politiques démagogiques.

Dans cette effervescence artistique, les graffeurs, taggeurs et autres artistes de rue ne sont pas en reste. Les murs de la Tunisie post révolutionnaire se couvrent de mots, de graffitis plus ou moins aboutis comme pour recueillir une parole trop longtemps étouffée. Sélim Tlili et Jaye en avril 2011 s'approprient par le graff la luxueuse demeure d'un membre de l'ancienne famille au pouvoir ; en mai « Street art show » (Fig. 10) avec Willis from Tunis, Sk-One, Meen et Va-Jo prend d'assaut la banlieue nord de Tunis comme cela sera fait régulièrement.

5. Le rôle des réseaux sociaux pour les artistes

Il a souvent été dit que la Révolution tunisienne a consacré le triomphe des réseaux Internet et des moyens électroniques modernes. En effet, dans les semaines qui ont précédé le 14 janvier 2011, les vidéos des événements de tout le pays ont été relayés quasiment instantanément via Facebook sans que l'état ne puisse les censurer. Ces posts ont eu un effet boule de neige et ont participé à la révolte.

Les réseaux sociaux mondiaux ont également joué et continue de jouer un rôle très important pour les artistes tunisiens. Appel à participation pour l'événement « Art dans la rue-Art dans le quartier » ou encore la performance « Star't », appel à mobilisation pour soutenir un artiste, partage d'une démarche artistique avec les vidéos des performances de Art Solution ou de *Ahl el Kaf*, le réseau social mondial Facebook constitue un espace public non territorialisable où la pensée individuelle s'y exprime librement et où le débat existe. Il correspond tout à fait à la définition du philosophe et sociologue Habermas (1988), selon lequel l'espace public est un ensemble de personnes privées rassemblées pour discuter des questions d'intérêt commun. C'est devenu en Tunisie un lieu de création, de mobilisation mais également de propagande artistique.

6. La naissance de nouvelles formes de censure

Le constat des six premiers mois qui suivent la révolution tunisienne est celui d'un foisonnement artistique. Les artistes découvrent physiquement ce nouveau médium qu'est la rue, la spontanéité de leur intervention est caractéristique et le contact direct avec le public des passants est surprenant. La joie de la liberté nouvelle suscite un climat bon enfant dans lequel les questions fusent de la part du public, les envies de partage aussi. Mais à ce sentiment inaliénable de liberté des premiers mois

où tout semblait possible, succèdent de nouvelles formes de censure.

En effet, dans la seconde moitié de l'année 2011, les premières agressions d'artistes, la censure de certaines œuvres, non plus par l'état mais par des groupuscules de citoyens, changent le rapport des artistes à l'espace public et on assiste à la naissance d'une profonde inquiétude.

Agression verbale et physique de Moufida Fedhila en mai 2011 lors de sa performance « Star't » sur l'avenue Habib-Bourguiba par des policiers en civil peut encliner à la nouvelle liberté d'expression artistique; censure d'une sculpture réalisée pour l'exposition « La Rue vote » en octobre 2011 par un groupe de passants estimant les formes de cette première trop érotiques (Fig. 11); agression physique et verbale d'artistes réunis devant le théâtre municipal par des groupuscules islamiques lors de journée mondiale du théâtre le 25 mars 2012; vandalisme de certaines œuvres exposées en juin 2012 au palais el Abdellia de la Marsa par des individus estimant que celles-ci étaient blasphématoires; et autant d'événements qui freinent la spontanéité créatrice et marquent fortement les esprits des artistes tunisiens. La liberté d'expression artistique ainsi que l'art font débat dans une société qui se cherche et l'art en espace public cristallise les tensions car il est en prise directe avec le citoyen. De plus, même si cette censure n'est pas directement d'ordre politique comme sous le régime de Zine el Abidine Ben Ali, l'absence de condamnation politique ferme et sans équivoque de ces actes de vandalisme ont pour conséquence un encouragement implicite de ce type de comportement anti-démocratique et une instrumentalisation politique de l'art. Les réseaux sociaux s'enflamment, des menaces de mort sont proférées à l'encontre de certains artistes et les lendemains du 14 janvier 2011 déchantent.

L'art et la culture deviennent des enjeux politiques dans la société tunisienne. Les artistes dans les premiers temps post révolutionnaires étaient dans une démarche où ils se réinventaient, bousculaient l'ordre établi des évidences pour tenter de réinventer leur place dans la société. Ces nouvelles formes de censure les surprennent de nouveau et la question de leur place dans une société en pleine reconstruction est remise en question.

7. Vers des actions artistiques plus proches du citoyen

Alors que la place de l'artiste dans la société tunisienne fait débat dans certains milieux, des voix s'élèvent pour affirmer que dans un pays où l'éducation artistique est quasi inexistante, l'artiste devrait une démarche pédagogique pour accom-

pagner le public dans le champ de l'art. Il ne s'agit pas que de produire un art recherché s'adressant à un public restreint d'initiés qui moyennant le paiement d'un billet sont conviés à «communier» dans le cadre d'un festival, d'une exposition ou d'une performance, mais d'aller chercher physiquement, là où il est, un public non initié pour lui proposer gratuitement une œuvre simple qui saura le toucher.

On voit alors apparaître surtout dans la seconde moitié de l'année 2012 de nouveaux acteurs artistiques. Souvent jeunes, organisés en association ou en collectif, non formatés par les circuits officiels de l'art qu'ils rejettent d'ailleurs ardemment, ils interviennent sur l'espace public sans autorisation et refusent le principe même de celle-là. Ils proposent des interventions festives, instantanées et conviviales. L'envie est de surprendre le passant au coin d'une rue, dans une ancienne bâtisse, sur un marché pour lui offrir quelques minutes de danse, de musique, de poésie. L'artiste adopte une posture d'ouverture à l'autre, sans a priori. Il se laisse surprendre par les réactions du public autant qu'il le surprend. Ainsi l'artiste offre au passant une courte évasion artistique et reçoit bien souvent de celui-ci sourire, intérêt ou interrogation. Ce rapport crée un état de dépendance et d'interaction humaine qui recrée du lien social. L'artiste est citoyen parmi d'autres, il réactive le lien social qui le lie à ses concitoyens dans le cadre de ce type d'approche et démontre ainsi le rôle qu'il peut jouer dans la société. Cette idée que l'artiste reçoit autant qu'il donne et que l'on entend dans le discours de cette nouvelle scène, n'est pas sans évoquer la notion de don-contre don de Marcel Mauss (1973).

La présentation de certains de ces nouveaux acteurs de la scène artistique en espace public permet de mieux comprendre leur démarche. Le 14 janvier 2012, pour l'anniversaire de la Révolution tunisienne, le collectif *Lab'Z Orchestra*, constitué d'une quinzaine de jeunes de 25 à 30 ans, intervient en musique sur l'avenue Habib-Bourguiba de Tunis. A travers « Tétris », une installation plastique simple basée sur l'imbrication de cartons peints, ils questionnent la foule sur la fragilité de la liberté. Le mouvement *Ahl el Kabf*, depuis sa création en décembre 2010³, lui, propose une approche théorique et plastique, se caractérisant par des œuvres peintes mais également des projections vidéo en espace public. Leurs performances sont quasiment toujours un prétexte pour rencontrer les citoyens, discuter avec eux de leur approche artistique, de la place de l'art dans la société, débattre de politique. C'est un art profondément subversif, ancré sur la réalité politique tunisienne et qui opère une forme de résistance, en même temps qu'il œuvre à la reconstruction d'un nouvel espace social et politique.

Du côté de la danse, depuis mars 2012, les performances « Je danserai malgré tout » (Fig. 12) de l'association *Art Solution*, sont aussi caractéristiques de ce rapport nouveau au territoire. Bahri Ben Yahmed accompagné d'autres danseurs et danseuses autoproclamés danseurs-citoyens investissent rue, place, marché, arrêt de bus pour proposer des courtes performances de danse (10 minutes maximum). Hip-hop, danses contemporaine ou classique s'entremêlent pour susciter la surprise du passant et lui procurer quelques minutes de bonheur artistique. La démarche est simple comme le processus de mise en œuvre, l'objectif sans prétention: offrir un peu d'art au quotidien. Les lieux des performances sont symboliques : le parvis du théâtre municipal où des artistes ont été agressés en mars 2012, un commissariat de police, un parc public d'un quartier populaire, une station de métro, un arrêt de bus, à Tunis le souk Halfaouine⁶, Bab Bhar. Les performances comme les réactions du public qui a parfois très spontanément participé à la danse ont été filmées puis postées sur les réseaux sociaux, ceux-ci servant comme bien souvent de porte voix à l'action. Les partages et « Like » se démultiplient, les vidéos suscitent l'enthousiasme des internautes de toute la Tunisie. L'art est bien là, possible, au quotidien. Cette démarche redonne non seulement espoir au corps social mais l'idée fait des petits et des performances « Je danserai malgré tout » portées par d'autres équipes voient le jour dans d'autres villes.

La place du corps et notamment celui de la femme fait débat en Tunisie. Remise en question du Code du Statut Personnel qui constitue le symbole des acquis de la femme tunisienne, apparition de femmes portant un voile intégral (*niqab*) dans les rues de Tunisie mais aussi de petites filles voilées ont suscités beaucoup d'interrogation sur la place du corps dans notre société mais également dans l'espace public. Or avec une performance comme « Je danserai malgré tout », performance née en réaction à la violente invective d'un homme lors d'une manifestation salafiste au chorégraphe Bahri Ben Yahmed en mars 2012 : « Artistes, retournés dans vos théâtre, la rue nous appartient ! », c'est l'affirmation haut et fort de la présence physique de l'artiste, mais aussi de la mixité, dans la rue.

Lors des manifestations qui ont suivi l'assassinat politique de Chokri Belaïd le 6 février 2013, ce sont les jeunes danseurs Abdelekader Brihli et Emna Mouehli qui dansent et marquent physiquement l'espace public de leur corps en mouvement pour clamer leur colère. Ils défient les bombes lacrymogènes dans un acte d'une incroyable puissance poétique. La danse devient alors leur arme de résistance et leur corps leur clameur. L'artiste citoyen

s'affirme en tant que tel dans l'espace public. Si au lendemain du 14 janvier 2011 c'est le citoyen-artiste qui descend dans la rue, à présent c'est l'artiste-citoyen qui marque sa présence. Il revendique haut et fort son statut et son art devient le vecteur de son rapport au monde.

Un autre événement qui porte la même envie de partage est *Vertige Graffik* porté par les associations Open Art Tunisia et Kif Kif qui s'est tenu en décembre 2012. *Vertige Graffik* c'est trois jours de création graphique et de *street-art* par des graffeurs tunisiens et étrangers dans un ancien bâtiment industriel situé dans le centre de Tunis. Performance de graffs, concert de musique alternative ont participé à animer de manière très festive le centre ville.

8. Essaimer le territoire tunisien

La période post-révolutionnaire voit aussi naître des actions artistiques et culturelles en espace public en dehors de la capitale. Ces démarches sont souvent portées par des associations qui prônent une approche artistique participative. Artiste et population locale travaillent ensemble pour aboutir à des œuvres communes grâce à un travail sous forme d'ateliers. Ainsi depuis janvier 2011, date du premier atelier, l'action *Laaroussa* (poupée ou mariée)⁷ qui se déroule dans la région de Sejnane au nord-ouest de la Tunisie, consiste à réunir des artistes tunisiens avec des femmes artisanes de la région. Sejnane est en effet connu pour le savoir faire de ses femmes qui depuis des générations modèlent la terre pour en faire des petites statuettes anthropomorphes ou zoomorphes qu'elles vendent au bord des routes afin de gagner un peu d'argent. La rencontre et les différents ateliers de création collective ont abouti en 2011 à Sejnane, en pleine nature, à une journée festive ouverte au public dont l'objectif a été de restituer le travail accompli par le collectif. Exposition des œuvres (Fig. 13), projection vidéo d'une création chorégraphique née de cette rencontre avec un territoire, etc. le désir du collectif *Laaroussa* est de permettre la création d'une coopérative artistique.

En avril 2013, c'est le désert tunisien et la palmeraie de Tozeur au sud du pays qui accueille un événement de *Land'Art* (Fig. 14) porté par l'association *Hyppocampe, Art et Citoyenneté*. Intervention d'artistes, ateliers de sensibilisation au *land'art* auprès des habitants de la région s'entremêlent pour sensibiliser la population locale à l'art mais aussi susciter débat et rencontre autour de ce thème.

9. Conclusion

En Tunisie, l'art contemporain en espace public est comme le pays tout entier en construction et en devenir. C'est pour l'artiste comme pour les publics une approche récente qui se construit au gré d'expérimentations et de découvertes alliant réactions enthousiastes mais aussi rejets violents. La Révolution tunisienne a accéléré la réflexion menée sur l'art en espace public depuis 2007 par "Dream City". En effet, des artistes non coutumiers de l'espace public apparaissent car la rue qui en prise directe avec le monde permet de suggérer et réinventer des possibles artistiques. L'artiste et l'art ont un rôle évident à jouer dans la reconstruction de la société tunisienne ; encore faut-il que chacun trouve sa place et participe activement à la prise de conscience collective des mutations de la société elle-même. Aujourd'hui, à l'heure où tout se reconstruit après la révolution historique qui a marqué le pays en janvier 2011, la création tunisienne sort à jamais transformée. Une nouvelle identité se travaille, de nouvelles réalités se profilent à l'artiste de s'emparer de celles-ci pour ouvrir de nouveaux possibles, démontrer le rôle qu'il a à jouer et faire de l'espace public un espace commun de débat.

Notes

¹ Les termes 'soulèvement' et 'révolte' nous semble plus appropriés pour définir les événements du 14 janvier 2011 que 'révolution' car il s'agit d'un mouvement populaire réclamant dignité, travail et égalité sociale et ayant abouti à la chute du président Zine el Abedine Ben Ali. La véritable Révolution est actuellement en cours et consiste à réformer profondément le pays et ses institutions.

² *Ahl el Kabf* est un collectif de trois jeunes tunisiens issus de l'école des Beaux-arts de Tunis mais c'est aussi un mouvement artistique de pensée qui vise à donner la parole aux exclus de la société. Ahl el Kahf, qui signifie les gens de la grotte, intervient sur tout le territoire tunisien sans se cantonner à la capitale.

³ "Dream City" est une biennale d'art contemporain en espace public créée à Tunis en 2007 par Selma et Sofiane Ouissi. En 2010 et 2012, cet événement s'est renouvelé et élargi à la ville de Sfax. Pour en savoir plus: www.dreamcitytunisie.com

⁴ L'avenue Habib-Bourguiba en tant qu'axe principale de la capitale Tunis a accueilli la plupart des manifestations pré 14 janvier 2011. En cela c'est une avenue très forte émotionnellement pour les Tunisiens car elle

symbolise la fin de la dictature et la liberté.

⁵ Pour en savoir plus sur la démarche d'Ahl el Kaf, voir le film "5 minutes avant la Révolution" du réalisateur tunisien Ridha Tlili, 2011.

⁶ A Tunis, le souk Halfaouine situé dans la médina de Tunis est connu pour être depuis le 14 janvier 2011 le fief des Comités de protection de la Révolution, des groupes de citoyens de mouvance islamique qui imposent leur loi.

⁷ Laaroussa est une fabrique d'espace populaire née en octobre 2010 dans la région de Sejnane. Ce projet est porté par la même équipe que "Dream City", les itinéraires artistiques en espace public, qui existe depuis 2007.

Références

- Arendt H.
1961 *Condition de l'homme moderne*, Calmann-Lévy, Paris (ed. or. 1958).
1972 *La Crise de la culture*, Gallimard, Paris (ed. or. 1961).
- Charfeddine M.
2000 *Deux siècles de théâtre en Tunisie*, éd. Ibn Charaf, Tunis.
- Habermas J.
1988 *L'espace public: archéologie de la publicité comme dimension consultative de la société bourgeoise*, Payot, Paris.
- Kant E.
1784 *Qu'est-ce que les Lumières?*, Hatier Poche, Paris.
- Marcel Mauss
1973 *Essai sur le don : Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques* In *Sociologie et Anthropologie*, PUF, Collection Quadrige.



Fig. 3 - *Art For Tunisia*, performance de Sélim Tlili, Tunis, Avenue Habib Bourguiba (janvier 2011)
(© Aurélie Machghoul)



Fig. 4 - *Horr 1*, performance de Sonia Kallel et Sana Tamzini, Médina de Tunis (février 2011) (© Sonia Kallel)



Fig. 5 - *Art dans la rue*, performance de Faten Rouissi, Carthage (mars 2011) (© Faten Rouissi)



Fig. 6 - JR et H la Ammar, Sophia Baraket, Wissal Dargu che, Rania Dourai, Hichem Driss, Aziz Tnani, *Artocratie in Tunisia*, La Goulette (mars 2011) (  Tarek Khatib)

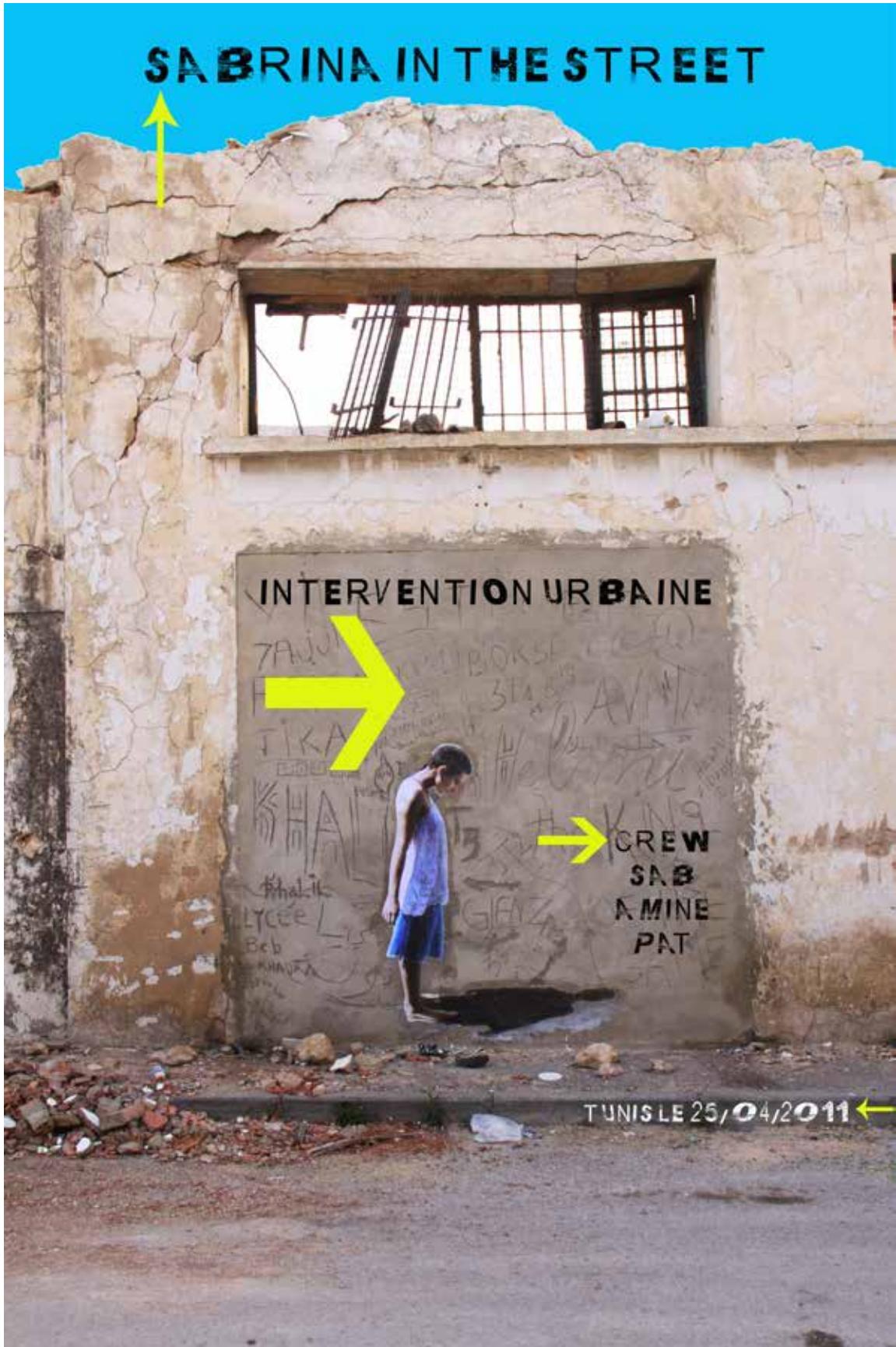


Fig. 7 - Patricia K. Triki, *Sabrina in the street* (avril 2011) (© Patricia K.Triki)



Fig. 8 - *Zoo Project*, Médina de Tunis (avril 2011) (© Aurélie Machghoul)



Fig. 9 - *St'art*, performance de Moufida Fedhila, Tunis, Avenue Habib Bourguiba (mai 2011) (© Aurélie Machghoul)



Fig. 10 - *Street Art Show*, La Marsa (© Akram Meloman)



Fig. 11 - *Exposition La rue vote*, Tunis, Avenue Habib Bourguiba (octobre 2011) (© Amor Abadah Harzallah)



Fig. 12 - Association Art Solution, *Je danserai malgré tout*, Tunis (décembre 2012) (©Aurélie Machghoul)



Fig. 13 - Collectif Laaroussa, *Sejnane* (juin 2011) (© Abdellatif Snoussi)



Fig. 14 - Association Hyppocampe, *Art et Citoyenneté*, Tozeur (avril 2013) (© Aurélie Machghoul)